

ÉLECTIONS À FRIBOURG

L'union de la gauche

■ La gauche plurielle veut décrocher la majorité à l'Exécutif de Fribourg lors des élections communales de 2006. Le Parti chrétien-social (PCS), les Verts et le Mouvement Ouverture (MO) ont annoncé hier avoir signé une convention pour présenter une liste commune.

«Nous allons aussi travailler avec le Parti socialiste de la ville. Nous avons des points communs avec le PS que nous voulons défendre ensemble», souligne Christa Mutter au nom des Verts. Le PS a déjà présenté ses cinq candidats pour les élections communales du printemps 2006. Avec cette stratégie, la gauche entend bien décrocher la majorité des cinq sièges à l'Exécutif de la ville de Fribourg. Il y a actuellement deux élus démocrates-chrétiens, un radical et deux socialistes. La gauche détient déjà la majorité au Conseil général de Fribourg.

Le PCS, les Verts et le MO désigneront leurs candidats ces prochains temps. Pour le Conseil communal, la liste comprendra deux candidats du PCS, deux Verts et un candidat du MO. Pour le Législatif, les trois formations présenteront chacune leur propre liste. **CS**

DÉPUTÉ HORS SOL

Solution pragmatique

■ Les députés qui changent de domicile durant la législature pourraient garder leur mandat. Telle est la réponse faite par le Conseil d'Etat à la motion de l'ancien député Michel Monney (pcs, Ependes).

Le lieu de domicile du désormais ex-député a passablement agité le Parlement cantonal l'an passé. Le bureau du Grand Conseil a en effet soupçonné le chrétien-social d'habiter dans le cercle de Sarine-Campagne. En décembre dernier, Michel Monney et son collègue Benoît Rey déposaient une motion demandant de supprimer l'article de loi disant qu'une personne n'est éligible que dans le cercle électoral où elle réside.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat maintient ce principe. Selon lui, cette disposition «trouve encore sa justification dans le fait que les citoyens de chaque cercle électoral doivent pouvoir être représentés de manière proportionnelle». Mais aussi parce que «les citoyens doivent connaître leurs représentants pour pouvoir communiquer avec eux et partager les mêmes préoccupations». Par ailleurs, la nouvelle Constitution demande une représentation équitable des régions au Parlement, souligne le Conseil d'Etat. «Cela vaut d'autant plus» que le Grand Conseil passera de 130 à 110 membres dès la prochaine période administrative (2007-2011).

Le Gouvernement se veut aussi pragmatique. Pour épargner des «démarches embarrassantes en cours de législature lorsque le député refuse de se plier à la règle posée par ses pairs», il propose de rajouter une précision à la loi. Celle-ci dirait que les élus et viennent-ensuite qui changent de cercle électoral en cours de législature «peuvent conserver leur siège, respectivement être proclamés élus jusqu'à la fin de la législature». Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'accepter cette motion dans le sens de sa réponse. **CS**

CHOC

Motard blessé à Marly

Hier vers 11 h 45, à Marly, un automobiliste de 53 ans circulait sur la route du Centre, en direction de la route de la Grangette. En s'engageant sur cette dernière voie, il entra en collision avec un motard qui circulait de la route de Bourguillon vers la route de Fribourg. Blessé, le motocycliste fut transporté par l'ambulance à l'Hôpital cantonal.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Surfer sans fil à l'Université

Confrontée à un manque de postes de travail permettant aux étudiants d'accéder à internet, l'Université de Fribourg a décidé de réagir. Depuis quelques mois, elle s'est équipée d'un réseau internet sans fil qui dessert les principaux bâtiments du campus. Tour du propriétaire avec deux spécialistes en informatique de l'Uni.



A l'Université de Fribourg, l'internet sans fil devient une réalité grâce à quarante antennes disséminées sur tout le campus

■ Les étudiants des Hautes Ecoles suisses ont de la chance. Pour autant qu'ils disposent d'un ordinateur portable équipé d'une carte réseau sans fil (*wireless* en anglais), ils peuvent surfer gratuitement sur internet depuis les bâtiments des universités et des HES. A Fribourg, il leur suffit de se trouver à proximité de l'une des quarante antennes disséminées dans les différentes bibliothèques et autres lieux de travail de l'Alma mater pour se connecter au réseau mondial à partir du portail de l'école où ils sont immatriculés.

Mis en service en automne 2004, le réseau internet sans fil de l'Université de Fribourg semble répondre à une certaine demande. Outre les étudiants, l'ensemble du personnel a droit à un accès illimité. Durant les six premiers mois d'exploitation, environ 1100 utilisateurs différents se sont connectés à 16 000 reprises, soit environ une centaine de navigations par jour.

Gare aux interférences

Compte tenu de l'investissement consenti – 1000 fr. par antenne, soit 40 000 fr. en tout, sans parler de la maintenance – le jeu en vaut-il la chandelle? Un point que Jean-François Descloux, directeur du Service informatique (SIUF), balaise du revers de la main: «Pour l'instant, encore peu d'étudiants disposent d'un ordinateur portable. Et parmi eux, tous n'ont pas de carte *wireless*. Mais, comme la nouvelle génération de portables est massivement équi-

pée de dispositifs pour la navigation sans fil, les utilisateurs seront toujours plus nombreux.»

Une confiance partagée par son collègue Serge Andrey, responsable Télécom: «Avec l'ouverture du site de Pérolles 2, le nombre de connexions va probablement doubler. Là, tout a été prévu pour une utilisation confortable: des places de travail ad hoc ont été créées, équipées systématiquement de prises 230 V pour permettre de travailler sans épuiser les batteries, ce qui n'est pas encore le cas dans les autres bâtiments de l'Uni.» Si l'accès à l'électricité joue un rôle important pour les utilisateurs, il ne cause pas pour autant de migraines aux techniciens du SIUF.

Serge Andrey: «Avec l'ouverture du site de Pérolles 2, le nombre de connexions va probablement doubler»

Par contre, la répartition et l'installation des antennes-relais dans la multitude de bâtiments que compte l'Alma mater sont beaucoup plus problématiques: «Il faut savoir que chaque antenne utilise un canal d'émission, explique Serge Andrey. Or, nous n'avons que trois canaux à disposition que nous appelons a, b et c. Si une pièce est équipée d'une

antenne "a", la suivante le sera d'une antenne "b", car deux antennes contiguës fonctionnant sur le même canal créeraient des interférences, comme c'est déjà le cas dans les immeubles locatifs où chaque ménage installe sa petite antenne WLAN (*wireless local area network* ou réseau local d'accès à internet sans fil).

»C'est pourquoi, avant de poser tout nouveau relais, nous devons d'abord mesurer la puissance de ceux qui se trouvent tout autour. Et celle-ci est totalement imprévisible: elle dépend de facteurs que nous ne maîtrisons pas, comme l'épaisseur des murs ou la densité de métal présent dans les dalles.»

Une question incontournable: le foisonnement d'ondes électromagnétiques générées par les 40 antennes présentes sur le campus fribourgeois n'est-il pas dommageable pour la santé? «C'est comme pour les rayonnements émis par les écrans d'ordinateur, estime Jean-François Descloux. On n'a jamais pu prouver que c'était néfaste. N'oublions pas que tout travail intense avec un PC implique de la concentration, donc de la fatigue ainsi que d'éventuelles migraines. Mais la question va rester en suspens tant qu'une étude sérieuse n'aura pas prouvé qu'il y a danger.»

Normes respectées

Et, même s'il est plus prudent que son chef, Serge Andrey rappelle qu'une antenne Wi-Fi (*Wireless Fidelity*, voir les liens ci-dessous) est incomparablement moins puissante que son équivalent GSM utilisé pour la téléphonie mobile. «De toute manière, nous alignons la puissance de nos relais sur les normes plancher préconisées par l'Office fédéral de la communication», lâche le jeune ingénieur.

Nicolas Geinoz

Uni-FR: www.unifr.ch/telecom/wlan/couverture.html

WLAN: www.unifr.ch/telecom/wlan

Wi-Fi: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wi-Fi>

OFCom: www.bakom.ch/fr/suche/index.html

OFSP: www.bag.admin.ch/strahlen/f/index.php

ACCUEIL DE JOUR

Progression de 20% à Banc Public

■ L'accueil de jour Banc Public, dans le quartier du Schoenberg, à Fribourg, a enregistré en 2004 une progression constante de la fréquentation de 20% tant pour le nombre des passages que celui des repas. «Une hausse inquiétante qui révèle un besoin bien présent dans une société qui tend à se déshumaniser», analyse la responsable Anne-Marie Schmid Kilic dans son rapport d'activité 2004.

L'an dernier, 385 personnes ont fréquenté le centre de jour. Cela représente au total 10 028 passages et 7350 repas. Les hommes sont en majorité (64%), alors que les femmes représentent 30% des visiteurs et les enfants 6%.

La moyenne d'âge des usagers est de 40 ans pour les femmes et 39 ans pour les hommes. «Ne s'adressant pas à un public-cible pour éviter la stigmatisation de ses visiteurs et optimiser les possibilités de solidarité, notre centre est actuellement fréquenté par une population hétérogène, dont le point commun est souvent l'inactivité professionnelle et sociale», souligne Anne-Marie Schmid Kilic.

La structure sociale permet aux cabossés de la vie de venir manger un repas pour une thune, prendre sa douche pour deux francs ou faire sa lessive pour trois francs. Banc Public propose par ailleurs une aide administrative, la possibilité d'exploiter le jardin et de participer à des projets d'animation.

Les comptes de l'association laissent apparaître un bénéfice de 3000 francs pour un total de charges de 424 000 francs. **CS**

TAUX HYPOTHÉCAIRES

Baisse de 0,25%

■ La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) baisse son taux hypothécaire. Son taux de base des prêts hypothécaires à taux variable recule de 0,25% à 3%. Il entre en vigueur immédiatement pour les nouveaux prêts et dès le 1^{er} octobre pour les anciennes affaires.

La BCF, qui a annoncé sa décision hier, suit ainsi le mouvement de baisse des taux hypothécaires engagé par plusieurs banques cantonales. Les banques cantonales vaudoises et genevoises, côté romand, de Zurich, de Lucerne, de Zoug, de Bâle-Ville, de St-Gall, et de Thurgovie, côté allemandique, ont entamé une nouvelle vague de baisses après deux ans de stabilité. En 2003, les taux étaient déjà au plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale.

GRU

EN BREF

Protestation chez Loeb

Le syndicat UNIA a protesté hier contre les conditions de fermeture fin juillet de la filiale de la chaîne de grands magasins Loeb à Fribourg. Le personnel n'a pas été directement associé aux discussions concernant les conditions de fermeture du magasin, estime le syndicat. Il reproche à la direction de refuser de discuter d'un plan social. De plus, le personnel demande des indemnités de déplacement ou de déménagement à la suite des licenciements. La direction de Loeb réfute ces accusations.

Maladie de longue durée: quel revenu?

La Ligue fribourgeoise contre le cancer organise une conférence sur le thème de «La maladie de longue durée: quelles incidences sur le revenu?». Béatrice Despland, directrice adjointe de l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel, s'exprimera sur le sujet ce mercredi 15 juin, à 20 h, à l'Institut agricole de Grangeneuve (auditoire Paul Bourqui).

Le sans-fil urbain public

A Fribourg, l'Université joue un rôle de locomotive dans la diffusion d'internet sans fil (WLAN). Mais dans d'autres villes romandes, les autorités communales ont déjà compris tout le profit politico-économique qu'elles pouvaient en tirer. Ainsi, à Lausanne, le centre-ville et les plages d'Ouchy sont couverts depuis l'été passé par un réseau sans fil gratuit. Idem à Vevey et bientôt à La Tour-de-Peilz (VD). A Genève, Le Lignon et Meyrin proposent à leurs administrés un accès payant pour 120 francs par

an. Une somme modique si le Wi-Fi communal permet de surfer depuis chez soi. Il faut dire qu'installer un réseau urbain ne coûte pas extrêmement cher: environ 10 000 fr. pour la place du Marché de Vevey et quelques centaines de francs pour la terrasse d'un café. Un investissement vite amorti si la clientèle consent à déplacer son bureau sur les pavés... A noter que les communes et les Hautes Ecoles ne sont pas les seules à proposer le WLAN. A Bulle et à Fribourg, plusieurs cafés s'y sont mis. **NG**